

# Fiche Technique

## Taille haie thermique sur perche

### STIHL HL 95 K



<b>Moteur</b>
Moteur STIHL monocylindrique à quatre temps avec lubrification par le mélange Cylindrée : 28,4 cm <sup>3</sup> Alésage du cylindre : 38 mm Course du piston : 25 mm Puissance suivant ISO 8893 : 0,95 kW Régime nominal suivant ISO 8893 : 7000 tr/min Régime de ralenti : 2800 tr/min Limitation de régime : 9500 tr/min Jeu aux soupapes, soupape d'admission : 0,10 mm Jeu aux soupapes, soupape d'échappement : 0,10 mm
<b>Dispositif d'allumage</b>
Volant magnétique à commande électronique Bougie (antiparasitée) : Bosch USR 7AC Écartement des électrodes : 0,5 mm
<b>Câble de lancement</b>
Diamètre : 3,0 mm Longueur : 850 mm
<b>Dispositif d'alimentation</b>
Capacité du réservoir à carburant : 530 cm <sup>3</sup> (0,53 l)
<b>Poids</b>
Poids à vide avec réducteur réglable sur 135°, réservoir vide : 6,4 kg
<b>Couteau</b>
Tranchant : des deux côtés Longueur de coupe : 500 mm Écartement des dents : 35 mm Hauteur des dents : 20 mm Angle d'affûtage : 45° par rapport au plan du couteau

## **Niveaux sonores et taux de vibrations**

Dans la détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations, le ralenti et le régime maximal nominal sont pris en compte suivant le rapport 1:4.

Pour de plus amples renseignements sur le respect de la directive « Vibrations 2002/44/CE » concernant les employeurs, voir [www.stihl.com/vib/](http://www.stihl.com/vib/)

### **Niveau de pression sonore $L_{peq}$ suivant ISO 11201**

HL 95 K : 88 dB(A)

### **Niveau de puissance acoustique $L_{weq}$ suivant ISO 3744**

HL 95 K : 102 dB(A)

### **Taux de vibrations $a_{hv,eq}$ suivant ISO 10517**

Poignée gauche :

HL 95 K : 5,3 m/s<sup>2</sup>

Poignée droite :

HL 95 K : 5,0 m/s<sup>2</sup>

Pour le niveau de pression sonore et le niveau de puissance acoustique, le facteur K selon la directive RL 2006/42/CE est de 2,5 dB(A) ; pour le taux de vibrations, le facteur K selon la directive RL 2006/42/CE est de 2,0 m/s<sup>2</sup>.

## **REACH**

REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) est le nom d'un règlement CE qui couvre le contrôle de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et de l'utilisation des substances chimiques.

Plus plus d'informations sur le respect du règlement REACH N° (CE) 1907/2006, voir [www.stihl.com/reach](http://www.stihl.com/reach)